

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO)

ACQUISITION D'APPAREILS, MACHINES ET EQUIPEMENTS POUR LA FORMATION AUX METIERS
DE L'EAU, L'ENERGIES RENOUVELABLE, LA MECANIQUE AUTO, LA REFRIGERATION ET LA
FORMATION DES FORMATEURS AU PROFIT DU CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE
L'INDUSTRIE (CFMI)

Date : Lomé le 19 Juillet 2021

Nom du Projet : Pérennisation et Extension du Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie
(PE-CFMI)

AAO N°001/2021/MEPSTA/META/CFMI/PE-CFMI/PRMP

1. Le Ministère Délégué chargé l'Enseignement Technique et de l'Artisanat (META), représenté par le Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet « Pérennisation et Extension du Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (PE-CFMI) ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à l'acquisition de matériels, mobiliers et équipements pédagogiques au profit du CFMI.
2. Le Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI) sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles pour **la fourniture des appareils, machines et équipements pour la formation aux métiers de l'eau, l'énergie renouvelable, la mécanique auto, la réfrigération et la formation des formateurs en deux tranches :**
Tranche ferme : acquisition d'appareils, machines et équipements pour la formation aux métiers de l'eau, l'énergie renouvelable, la mécanique auto, et la formation des formateurs ;
Tranche conditionnelle : acquisition d'appareils, machines et équipements pour la formation aux métiers de la mécanique auto, la réfrigération et la formation des formateurs.
NB : Les candidats doivent présenter une offre portant sur la totalité des tranches. L'offre d'un candidat ne portant que sur la tranche ferme sera considérée comme non conforme.
3. Les fournitures seront livrées au Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI) **dans un délai de six (06) mois** à compter de la date de notification du marché approuvé. Les variantes ne sont pas autorisées.
4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Secrétariat du Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI), Zone Portuaire (industrielle), à côté de SOTOTOLES 09 BP 9060 Lomé 09, Togo ; Tél : (228) 93 23 61 06 ou par courriel : info@cfmi.tg, tous les jours ouvrables de lundi à vendredi de 08h00 à 12h et de 14h30 à 17h (GMT)** et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse ci-dessus.
5. Les Soumissionnaires intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou obtenir à titre onéreux les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA. La méthode de paiement sera en espèce contre réception d'un reçu et le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats main à main.**

6. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.
7. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat du Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI), Zone Portuaire (industrielle), à côté de SOTOTOLES, Tél : (228) 93 23 61 06, Lomé Togo** au plus tard **le lundi 06 septembre 2021 à 10H 00 (heure locale)**.
8. Les Offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de **quatre millions sept cent mille (4 700 000) FCFA**
9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.
10. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent **le lundi 06 septembre 2021 à 10 heures 30 minutes (heure locale)**, à l'adresse suivante : **salle de réunion du Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI) Zone Portuaire (industrielle), à côté de SOTOTOLES 09 BP 9060 Lomé 09, Togo ; Tél : (228) 93 23 61 06, courriel : info@cfmi.tg.**
11. Les exigences en matière de qualifications sont :

Les conditions légales de l'entreprise ;

Les candidats devront être en règle vis-à-vis de l'Administration ; fournir la déclaration d'intégrité dûment complétée et signée. (Voir. IS 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offres (DPAO) pour les informations détaillées) ;

La situation financière de l'entreprise ;

Avoir réalisé durant les années 2017, 2018 et 2019, un chiffre d'affaires moyen égal au moins à **1,5 fois le montant de l'offre**. Le Soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (Etats financiers certifiés de ces trois années) de ses chiffres d'affaires.

La capacité technique et l'expérience de l'entreprise.

- Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il a exécuté en tant que fournisseur principal ou de membre de groupement, **au moins un (01) marché** portant sur des fournitures de matériels de nature similaire **au cours des dix (10) dernières années**. A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve (attestations de bonne exécution ou procès-verbaux de réception définitive) montrant qu'il a exécuté lesdits marchés.
- Disponibilité, à la date limite de soumission des Offres, d'un service après-vente et de pièces détachées implanté dans la région depuis au moins 6 mois, pour les Fournitures proposées dans l'Offre ou un engagement formel et chiffré présenté par le soumissionnaire dans son offre pour la mise en place du service après-vente et du magasin avant la livraison des matériels sera pris en compte dans le cas échéant

Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

NB : « Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des années (2017, 2018 et 2019) exigés sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière ».

La Personne Responsable des Marchés Publics




Jules Anani GOZO